

LE MANCHOIS RETRAITÉ



**RETRAITÉS
MANCHE**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

N° 17 Année 2017



Sommaire

Bon anniversaire à l'UCR-CFDT

Actions pouvoirs d'achat

Réunion Union Régionale retraité

Information action logement

Vie Unions Locales



A cette occasion, l'UCR a organisé une fête à laquelle étaient invités entre autres les secrétaires généraux d'UTR. J'y ai participé au titre de l'UTR de la Manche et je souhaite vous faire partager le texte de Dominique Fabre, secrétaire générale de la CFDT Retraités, écrit pour la circonstance.

Je vous relaterai ma rencontre à l'occasion de cet anniversaire, avec un adhérent fidèle âgé de 101 ans.

Francine Marie

Bon anniversaire à l'UCR



70 ANS DE L'UCR

"Une vieille dame pleine d'avenir

Avoir 70 ans est, pour beaucoup, synonyme de vieillesse, un sentiment lié à une jeunesse qui s'éloigne cruellement. Mais pour moi, 70 ans représentent une étape dans ma construction au fil des événements qui ont jalonné toutes ces années depuis ma naissance le 6 mai 1946. Soixante-dix années d'actions qui ont contribué à la reconnaissance de ceux et celles qui se sont engagés dans le syndicalisme retraité.

Ces années ont permis de renforcer la légitimité du syndicalisme retraité au sein de ma confédération. La partie n'était pas gagnée !

Mais l'est-elle vraiment? A moi et aux militants de démontrer notre utilité, de dépasser la notion d'association de "vieux" au profit de générations de retraités qui, au sein de leur confédération, souhaitent conserver un lien de solidarité intergénérationnel.

C'est cette confrontation intergénérationnel qui me permet de conserver ma jeunesse d'esprit et mon envie d'engagement au sein de mon organisation, LA CFDT.

Cet anniversaire est une étape parmi d'autre. Une fois les bougies soufflées, je continue de penser à l'avenir de ceux que je représente. La population vieillit et la longévité va bousculer nombre d'idées reçues. Socialement, économiquement et politiquement. C'est pour moi une opportunité de reconnaissance au milieu d'une société déchirée, mais surtout l'occasion de penser qu'une dame âgée peut être une actrice à part entière

L'âge n'est qu'un repère calendaire au cours de notre vie.

Cet anniversaire ne représente qu'une étape au plus haut regard de nombreuses années qui s'annoncent encore passionnantes.

L'avenir de mon syndicalisme repose sur la continuité de l'engagement des adhérents salariés au sein de la CFDT. L'avenir, c'est de continuer à défendre un syndicalisme confédéré qui revendique prioritairement l'intérêt général.

**A 70 ANS, l'espoir est encore là.
Ensemble, construisons une société d'avenir."**

ANDRE 101 ANS

RESTE UN CANDIDAT FIDELE



André est toujours à 101 ans adhérent à l'UTR CFDT de la Manche.

A 12 ans, il est embauché comme ouvrier agricole et n'a jamais entendu parler de syndicat. Après son service militaire, la guerre éclate, il est mobilisé et fait prisonnier pendant 5 ans, libéré en mai 1945.

Il trouve du travail dans une entreprise de démolition à SAINT-LO (capitale des ruines).

Un entrepreneur en maçonnerie est venu voir les ouvriers et leur a demandé s'ils connaissaient des gars qui viendraient bien travailler chez lui. Après réflexion André s'est proposé. Il y avait beaucoup de chantiers pour reconstruire Saint-Lô.

C'était une autre époque, heureux d'être vivant et d'avoir retrouvé un logement même si c'était une très vieille maison.

La CGT est venue leur faire des propositions sur le chantier, il a refusé et avec des copains ils ont monté un syndicat au moment c'était la CFTC après c'était la CFDT.

Depuis j'y suis resté pour être toujours en relation avec les copains. Il se rend au club des aînés tous les mardis. Les infirmières viennent une fois la semaine, sa femme de ménage le mercredi matin.

Mais les journées sont longues c'est ça qui est le plus dur. Pour nous les gens de St-Lo, c'est un appel combattre l'isolement, c'est peut-être rendre une petite visite.

Quand on lui parle syndicat, il ne voit pas de différence, il pense que c'est pareil qu'autrefois.

Francine Marie

Adresse à jour ou améliorer l'information

L'information est une partie importante de l'action du syndicat, pour cela il faut pouvoir la transmettre avec fiabilité. La dispersion des adhérents impose des courriers postaux ou internet pour le faire et, dans les cas de réactions rapides, le téléphone.

Au fil du temps, on s'aperçoit que des adresses postales **ont changées**, que des téléphones **ont disparus**, autant de raisons qui font que certains ne reçoivent plus les informations.

Pour y remédier, une solution très simple: chaque adhérent changeant d'adresse ou de téléphone peut en avvertir l'UTR pour le bien de tous. Il suffit de contacter Alain Gabellic

ou l'UTR 54/56 rue de la Bucaille Cherbourg ou, pour ceux disposant d'internet : manche@retraites.cfdt.fr

Si vous disposez d'internet et que vous n'avez pas communiqué votre adresse électronique à l'UTR, pour avoir régulièrement les informations, il suffit de le faire maintenant. Le carnet d'adresses de l'UTR est sécurisé et votre adresse ne figurera pas sur les messages envoyés par mes soins.

Merci d'opter pour cette formule qui, plus est, permet de réduire les frais du syndicat.

*Pour l'UTR, le responsable informations
Jean-Claude Sauzeau*

ADHESIONS et COTISATIONS

Nous vous indiquons ci-dessous l'évolution des adhérents depuis 2010 (situation au 31 décembre)
Pour l'année 2016 le chiffre est arrêté au 30 octobre.

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
473	533	544	564	560	547	544

Le nombre d'adhérents se répartit de la manière suivante : **Mixité** : 210 Femmes et 334 hommes. 455 adhérents sont en prélèvement automatique et 89 sont en cotisations traditionnelles.

Nous avons enregistré en 2015 : **6112 cotisations payées et encaissées** au service central perception et ventilation des cotisations (organisme gestionnaire).

Pour 2016 (Situation au 15 novembre), le nombre perçu de cotisations est de **5840 cotisations** mais il restait 540 cotisations traditionnelles à encaisser avant le 31 décembre.

Les pensions de retraite n'ont pas été revalorisées au 1^{er} octobre 2016 de ce fait **le montant de la cotisation syndicale 2016 sera reconduit pour 2017**. Nous vous rappelons que le montant de cette cotisation est calculé en conformité de la charte financière et doit représenter 0.50 % de la pension nette annuelle divisée par 12 mois.

BUDGET et RESULTAT

Le budget et les comptes financiers de votre Union Territoriale sont approuvés par le conseil syndical après vérification de la commission de contrôle. Le bureau UTR est avisé mensuellement de la situation financière et de l'évolution des charges et des produits.

Les comptes 2015 (résultat- bilan et annexe) ont été transmis et enregistrés à la direction régionale des Entreprises de la concurrence de la consommation le 21 avril 2016.



Alain Gabellic
Trésorier



Annick BLANC
Trésorière Adjointe

Pour 2015, le total des produits s'élève à 29376.55 € et le total des charges s'élève à 32207.49 €

Le budget 2016 est fixé à 26630.00 €. Ce document a été communiqué au conseil syndical du 24 octobre 2016.

Ticket modérateur APA

L'UTR contre le conseil départemental de la Manche

Début 2016, l'UTR apprend que le conseil départemental de la Manche prévoit de créer un ticket modérateur de 1,5€ par heure d'aide à domicile pour les bénéficiaires de l'APA. Aussitôt elle demande un rendez-vous au président du conseil pour discuter de ce projet.

Fin février n'ayant toujours aucune proposition de rendez-vous, l'UTR décide de manifester au conseil départemental lors de sa réunion plénière du 29 février, une soixantaine de militants y participent un car étant affrété au départ de Cherbourg.

Une délégation de l'UTR est alors reçue par le vice-président chargé des affaires sociales qui confirme le projet précisant que le conseil départemental a des problèmes de financements suite aux dépenses du RSA et de l'aide aux entreprises en difficultés et qu'il faut bien faire jouer la solidarité. Ainsi, pour le conseil, les personnes en perte d'autonomie doivent payer pour le RSA et l'aide aux entreprises en difficultés.

Cette mesure est incluse dans le budget primitif de la délibération du 4 février 2016. L'UTR ne peut admettre cela, elle la dénonce donc la jugeant illégale et inique. Illégale: le conseil modifie une loi votée; inique: proportionnellement, un retraité "modeste" paiera plus qu'un retraité "aisé", le ticket modérateur étant prévu forfaitaire.

L'UTR interpelle le préfet de la Manche lui demandant de contrôler la légalité de cette mesure et saisit le tribunal administratif pour la faire annuler.

Dans sa réponse du 18 mai 2016, le préfet nous donne raison précisant que, selon le CASF (Code d'Action Sociale et des Famille), le conseil départemental ne peut prendre que des mesures plus favorables aux bénéficiaires de l'APA.



Photo : Jacques Lemagnien.

Dans son ordonnance du 31 août 2016, le tribunal administratif, ordonne l'irrecevabilité de la requête de l'UTR au fait que la délibération du conseil départemental n'est pas décisionnelle. Ainsi, le tribunal nous déboute sur la forme mais pas sur le fond.

Au final, cette action peut être considérée comme une victoire puisqu'à ce jour, le ticket modérateur n'est toujours pas appliqué,

Nous devons rester vigilant, l'UTR relancera l'action au tribunal si le conseil départemental était pris de l'envie de voter une délibération d'application de ce ticket.

JCS

DEFENSE DU POUVOIR D'ACHAT

Rennes le 20 septembre 2016



Alain Gabellic

A l'appel des structures syndicales de retraités CFDT et UNSA, les retraités de l'UTR de la Manche ont manifesté à RENNES leur inquiétude mais aussi leur détermination face à l'érosion programmée et continue de leur niveau de vie.

Cette manifestation interrégionale regroupait les adhérents de Basse Normandie, de Bretagne et des pays de Loire.

L'Union Régionale des Retraités CFDT de Basse Normandie a organisé le transport par autobus pour l'ensemble des trois Unions Territoriales. Pour l'UTR de la Manche, Deux cars étaient mis à la disposition des adhérents au départ de CHERBOURG et de SAINT LO.

Les retraités CFDT constatent que depuis quelques années leur pouvoir d'achat a été mis à l'épreuve de la solidarité : report de la revalorisation des pensions du 1er avril au 1er octobre, fiscalisation de la majoration pour enfants, non revalorisation des retraites depuis 3 ans, suppression de la de-

mi-part pour les veuves.

Cette accumulation de mesures a fortement impacté, en le réduisant plus que sensiblement, le pouvoir d'achat des retraités et plus particulièrement celui des plus modestes.

L'indexation des retraites sur l'indice des prix ne garantit pas le niveau de vie.

En effet ce mécanisme conduit à un décrochage des pensions par rapport aux salariés et provoque une dégradation du taux de remplacement (Rapport entre le montant du salaire et le montant de la retraite) qui se prolonge sur les générations futures.

Avec la CFDT, les retraités ont revendiqué le 20 septembre pour l'amélioration des basses pensions. Montant minimum pour une carrière complète, égal à 100 % du SMIC NET mais aussi pour une indexation des pensions sur l'indice des salaires.

Pour la CFDT RETRAITES, cela permettrait aux retraités d'avoir une évolution du pouvoir d'achat des pensions suivant celle des salariés mettant fin à un fossé s'aggravant sans cesse.

Cette revendication pour aboutir nécessitera de longues discussions. Le débat est loin d'être clos et devra mobiliser les retraités d'une manière attentive et continue.

(Suite page 8)



Moment « intergénérationnel » en fin de manif à Rennes

(Suite de la page 7)

Les retraités contribuent à l'économie active du pays à travers leurs achats et leur bénévolat dans les associations culturelles et sociales ainsi qu'aux efforts de solidarité qui leur sont demandés en permanence. Ils doivent donc, eux aussi, profiter des produits de la croissance.

En matière de pouvoir d'achat, des avancées significatives doivent être concrétisées.

La revalorisation des pensions est une priorité dans le cahier revendicatif de la CFDT RETRAITES.



Un des bus de l'UTR 50

AMELIORER LE QUOTIDIEN, UNE VOLONTE DES RETRAITES CFDT

Augmenter le niveau des basses pensions, prendre en compte la dépendance, lutter contre la désertification médicale, augmenter le nombre de places dans les EPHAD et en diminuer leur coût, autant de combats menés par la CFDT retraités. Mais ce ne sont pas les seuls.

Nombreux sont les adhérents CFDT à vivre en HLM, et pour certains depuis fort longtemps. Ainsi à Villedieu les Poêles (50), René et Marie Thérèse vivent dans une barre HLM d'une trentaine de logements. Si les conditions de logements sont assez satisfaisantes, il n'en demeure pas moins que des améliorations doivent être apportées. Avec l'appui de l'UTR 50 et de l'ULR de Saint Lô, une pétition a été rédigée réclamant :

- La mise en place d'une rampe dans les escaliers pour faciliter et sécuriser les déplacements des personnes âgées ou handicapées.

- La pose de nouveaux rideaux ou stores pour protéger du soleil et de la lumière. (ils n'ont jamais été changés en 40 ans)
- La mise en place de volets roulants extérieurs pour mieux isoler les habitations et ainsi diminuer les coûts d'énergie.

Cette pétition a été proposée à tous les locataires par René et Marie Thérèse qui ont fait du porte à porte. Tous, sans exception, l'ont signée. L'ULR et l'UTR y ont apposé leur signature pour renforcer la demande. Celle-ci a été envoyée au Directeur de l'office HLM de Saint Lô. De plus, nous avons informé de la démarche l'adhérent CFDT qui siège à la commission attribution des logements, de façon à avoir un meilleur suivi du dossier.

Nous sommes dans l'attente de la réponse de l'organisme HLM mais nous restons vigilants et confiants.

René Leboutelier, Guy Paviot

Le minimum contributif, une priorité importante pour la CFDT

La pension de base (régime général) au taux plein ne peut être inférieure à un montant minimum dit « Minimum contributif ». Il peut être majoré au titre des périodes cotisées. Il ne faut pas confondre ce minimum contributif avec le minimum vieillesse ASPA. Ce dernier est une aide sociale sous condition de ressources constituant un revenu minimum des personnes âgées ayant peu, voire, pas cotiser pour la retraite.

Le minimum contributif ne concerne que la pension de retraite du régime général. Il est accordé aux retraités dont la pension (régime général plus retraite complémentaire) ne dépasse pas un plafond (1129, 40 € mensuels pour 2016).

Le minimum contributif, institué en 1983 et devant, alors, tendre vers 85% du SMIC est

à mettre à l'actif de la CFDT. Nous revendiquons, pour celles et ceux qui ont cotisé mais qui ont perçu de faibles salaires, un minimum de toutes les pensions égal au SMIC. En 1984, le minimum contributif représentait environ 73 % du SMIC NET.

Le minimum contributif est revalorisé chaque année comme les pensions. Mais depuis 1986, ces revalorisations sont indexées sur les prix et non sur le SMIC. Ainsi le minimum contributif brut est tombé à 55 % du SMIC NET en 2003, il est actuellement de l'ordre de 56 %..

Ce dispositif est un levier essentiel pour revaloriser les faibles pensions. La CFDT a toujours défendu les salariés modestes qui exercent une activité professionnelle.

Alain GABELLIC



Photo : Jacques Lemagnen.

CEZAM Loisirs Ouvre-Toi!!

Toujours dans son service à l'adhérent, l'UTR 50 a renouvelé son adhésion cette année à CEZAM NORMANDIE.

La carte Cezam permet à tous les syndiqués de l'UTR CFDT 50 et à leurs ayants-droit de bénéficier de tarifs préférentiels sur des activités culturelles, sportives, et touristiques.

Les avantages CEZAM



- Des réductions sur toute l'année : cinéma, spectacles et concerts, parcs et loisirs, musées et sites touristiques, sports et bien-être, séjours et voyages, commerces et services.

- Une billetterie en ligne pour réserver vos places en toute sérénité.

- La possibilité d'obtenir des réductions dans la plupart des sites sur simple présentation de la carte Cezam.

- Des réductions dans 130 stations de ski "ski à la carte".

> forfaits de ski, location de matériel, hébergement, séjours tout compris (votre séjour ski à la carte : www.carte-cezam.fr)

Les escapades CEZAM

- > week-end Bruges, Londres,
- > journée Cherbourg entre terre et mer,
- > Disneyland,
- > Cité de la mer,
- > week-end Puy du Fou et Marais Poitevin,
- > week-end zoo de Beauval et Château de la Loire,

Location et séjours pour individuels

(Possibilité de réserver en ligne ou par téléphone): villages clubs et hôtels club, résidences appartements (week-end en ville), gîtes chambres d'hôtes, hébergements insolites, camping mobil homes (4 à 6 pers), hôtels, séjours tout compris, circuits, croisières.

Le prix de la carte reste inchangé :

9€ pour les adhérents CFDT UTR 50 et **4,50 €** pour les ayants-droits.

Vous trouverez tous renseignements utiles sur le guide Cezam remis avec la carte ainsi que sur le site:

www.cezam-normandie.fr.

Pour obtenir une carte Cezam, adressez votre commande avec une photo d'identité et votre règlement à :

Gilbert JEAN - 61, rue Coluche - 50130 Cherbourg-Octeville. Téléphone 02 33 93 51 70. (chèque à l'ordre de Cezam

SE FORMER POUR MILITER

Les 20 et 21 octobre 2016 était organisé une formation « RETRAITES MILITANT » à Condé sur Vire qui a rassemblé neuf militants venants des trois départements de l'ex Basse-Normandie.

Certains voulaient approfondir leurs connaissances de la CFDT RETRAITES: Structures de l'organisation(ULR, UTR, URR, UCR, SSR, UFR).

D'autres étaient là pour donner un sens à leur militantisme: besoin de se remotiver, d'être utile auprès de nos adhérents retraités.

Pour Danielle, « *C'était le cas en ce qui me concerne. Etant encore en activité comme « Conseiller du Salarié » auprès des salariés des petites entreprises (souvent dans l'embarras au moment d'un licenciement annoncé), je ne voyais vraiment pas comment rester utile à la société en tant que retraitée. Au cours de ces deux jours, Mr Vegas nous a démontré que nous pouvions agir, à travers les revendications du syndicat, sur les instances compétentes, aussi bien en ce qui concerne le bien être des retraités mais par voie de conséquence sur la société en général. Cela m'a évidemment amenée à changer mon point de vue sur les perspectives que peuvent nous permettre l'UTR CFDT de la MANCHE. »*

« La CFDT Solidaire dans la Société » comme l'a prôné la Résolution du dernier Congrès UTR.

Nous avons eu un historique sur la création du syndicat CFDT RETRAITES; puis nous avons eu la présentation des diverses instances où la CFDT RETRAITES peut intervenir pour porter les revendications du syndicat, par l'intermédiaire des mandatés (rôle de ceux-ci).

Nous avons eu un travail de groupe qui a permis à chacun de débattre, de s'exprimer ce qui fut très enrichissant. Ce travail en commun a permis de passer en revue les diverses revendications de la CFDT RETRAITES: pouvoir d'achat, perte d'autonomie, accès aux soins, logement et développement syndical.

Cette formation a été animée par Daniel VEGAS de l'UCR. Celui-ci par sa compétence et son aptitude à fédérer un groupe a su captiver toute l'attention des stagiaires qui furent très satisfaits de cette formation. Les débats ont été très riches et l'ambiance a été excellente.

En conclusion, cette formation a été riche en enseignements. Même les échanges que nous avons eus entre nous ont été fructueux et qui plus est, dans une ambiance conviviale, sympathique mais aussi respectueuse. Nous ne saurions donc trop conseiller à chacun d'y participer à la prochaine occasion dans la mesure du possible.

Alain Pineau, Serge Lecampion, Danièle Thérin.

Cette formation doit permettre à chaque adhérent :

- de mieux comprendre son UTR, son fonctionnement, ses objectifs;
- de comprendre qu'il y a mille et une façon de s'engager;
- de comprendre qu'il a sa place, si particulière soit-elle, dans le dispositif UTR;

L'URR Normandie en construction

Comme nous l'avions annoncé dans le Manchois N°16, suite à la réforme territoriale décidée par le gouvernement, nous travaillons à la construction de l'URR Normandie qui aura les mêmes contours géographiques que la nouvelle région Normandie.

Réunion des exécutifs des URR Haute et Basse Normandie

Lors de ces réunions des exécutifs nous avons d'abord fait un état des lieux des deux URR sur le fonctionnement, la structuration, le nombre d'adhérents, le nombre de cotisations, les budgets globaux, etc. Dans un deuxième temps nous avons mis en place plusieurs groupes de travail sur:

- Les statuts
- Le développement
- La formation
- Les objectifs financiers
- La communication
- Les mandatements.

Ces groupes de travail doivent faire des propositions dans le cadre de la préparation du congrès de fusion.

Réunion des Conseils URR Haute et Basse Normandie

De manière à associer un maximum de militants, une réunion des conseils URR Basse et Haute Normandie s'est tenue le 14 Octobre à MONDEVILLE (Calvados) en présence de Dominique FABRE, Secrétaire générale de l'UCR. Cette première réunion des deux conseils a permis d'expliquer les raisons de la fusion des deux URR, la démarche retenue et les travaux engagés.

L'après midi a été consacré à un débat avec Dominique FABRE sur l'actualité revendicative nationale.

Congrès de fusion fin d'année 2017

Compte tenu des délais statutaires le congrès de fusion des deux URR se tiendra fin 2017 dans la même période que le congrès de fusion des deux URI.

Marcel Lemallier



Les conseillers URR de Haute et de Basse Normandie à Mondeville

Histoire du Logement Social.

Par Jean-François DEZ spécialiste logement à l'UCR CFDT

L'histoire du Logement Social est l'occasion de remettre en perspective notre action et de se poser les quelques questions :

- La lutte pour un habitat digne pour tous, vieille de plus de 150 ans, est-elle terminée ? Aujourd'hui, des quartiers ne sont-ils pas « hors de la ville ? », « lieux d'enfermement social plus que d'épanouissement ?
- Le mal logement est encore d'actualité, plus de 700000 ménages sont concernés.

Pourtant, les générations se sont succédées pour bâtir un système productif et gestionnaire qui fait référence en Europe et dans le monde. Plus de 4 millions de logements accessibles à 65% de la population et bien sûr aux plus démunis. Grâce notam-

ment à un système robuste partant de l'épargne populaire et passant par institutions financières, sous la garantie de l'Etat. Il s'agit d'une forme de solidarité intergénérationnelle, les épargnants étant souvent des retraités, et nationale, donc de tous.

Enfin, l'animation et la gestion des organismes HLM repose sur le tripartisme : des représentants politiques, des représentants des familles et des salariés, des représentants de la société civile (*les personnes qualifiées*). Ce tripartisme ne fait-il pas sens pour « faire société » ?

Là comme ailleurs, avons-nous bien pesé les leçons de l'histoire sociale ? Sommes-nous actifs pour passer le relai ? ; pour que le logement ne soit pas qu'un droit mais aussi un maillon de solidarité citoyenne.

Journée infos logement



Cécile et Jean-François DEZ

Suite à l'initiative du bureau UTR, les conseillers ont accueilli le 1^{er} février Jean François DEZ ancien responsable de l'office départemental des HLM à SAINT LO pour une réunion sur le logement

Jean François a exercé ce poste durant 13 ans et demi dans la ville préfectorale puis a poursuivi sa carrière comme Directeur à l'OPAC DE LA SEINE MARITIME, responsable d'un Parc de 30000 logements.

Jean François a ensuite travaillé comme responsable à l'UNION SOCIALE DES HLM à PA-

RIS.

Jean François continue de militer à la CFDT RETRAITE à l'UTR de Seine Maritime.

Du fait de ses connaissances sur le logement Jean François est devenu membre du groupe logement à l'Union Confédérale des Retraités.

Au cours de cette réunion Jean François a abordé l'historique des HLM, la réglementation notamment en matière de normes et d'isolation, pour les économies d'énergie Puis a répondu aux nombreuses questions des conseillers.UTR 50.

Cette réunion a été très instructive pour tous. Un grand merci à Jean François et à Cécile pour sa complémentarité.

Le bureau UTR 50

Petit Habitat Partagé

A l'UL de Granville, depuis « belle lurette », et en partant de faits concrets, nous initiions des actions contre la solitude, voire l'isolement de certaines personnes âgées. C'est notre fil rouge !

Ainsi, en partenariat avec le SAG, nous avons longtemps « ramé » pour obtenir des transports en commun adaptés à l'environnement granvillais. Des minibus circulent depuis bientôt 2 ans, très appréciés par les seniors. Sortir de chez soi, c'est déjà ça...

Ensuite, nous avons ciblé le manque de bancs publics, éléments indispensables pour souffler un peu ou bavarder... la ville s'équipe doucement, enfin.

Depuis un certain temps, nous avons formé un commission logement, nous basant sur les expériences réalisées ici ou là, sur l'existant et sur l'évolution des mentalités.

A Granville, 45 % de la population a plus de 60 ans. Ce n'est que 32 % pour la Communauté de communes, mais les prévisions démographiques nous promettent encore plus, il nous faut y penser dès maintenant...

Nous avons réalisé un petit sondage intitulé *"Un logement pour mieux vieillir"*, tout à fait pertinent quant aux résultats d'après l'animatrice du CLIC.

Il se trouve que 10 % des personnes interrogées répondent favorablement à l'option Petit Habitat Partagé. 10 % c'est peu, mais ce n'est pas rien, alors pourquoi ne pas avoir cette offre dans le panel des solutions de logement pour personnes vieillissantes ?

On peut le définir comme une colocation *aménagée* pour 2 personnes. « Aménagée » s'entend une partie commune cui-

sine-séjour et deux chambres avec Salle d'eau et WC privatif, le tout étant accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Pour quels objectifs ?

- Partager un lieu de vie, sortir de sa solitude.
- Mutualiser les aides si possible
- Valoriser des logements devenus inadaptés (isolés, obsolètes, trop grand...)

Nous avons pris contact avec les HLM de Coutances-Granville. Surprise ! Le Dr Technique s'est immédiatement dit très ouvert à ce concept et proposait d'emblée l'aménagement de F4 et F5 à Coutances...soit! Mais à Granville, nous avons vu un immeuble se construire Bd Winston Churchill, bien placé quant aux services et arrêts de bus. Quinze jours plus tard, c'est

d'accord ! Le « grand directeur » suit l'affaire et le projet est sur la table à dessin. Reste à décrocher l'aval de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) s'occupant du logement .



Côté humain, nous rencontrons l'animatrice du CLIC qui a déjà travaillé avec nous. Elle se dit enthousiaste, et nous fait le listing de toutes les instances publiques et bénévoles qu'elle compte mettre en relation. Elle agit sur l'étendue de la Communauté de communes et c'est le pôle senior (CCAS) qui informe et reçoit le public sur Granville.

Bien que conscients des écueils, nous espérons que ce projet aboutira, le tout dans un esprit de solidarité et de développement durable.

Danièle, Françoise, Monique, Catherine, Madeleine, Yvette, Silvano

ULR du Nord Cotentin

Commission sociale

Depuis un an, la commission sociale du Nord Cotentin a travaillé sur l'adaptation du logement pour les personnes âgées afin de mieux mesurer dans la pratique le bien vivre chez soi.

La commission sociale a élaboré un questionnaire pour recenser, les problèmes et les attentes sur le maintien à domicile.

Nous avons choisi de nous orienter vers les adhérents CFDT âgés de 75 ans et plus situés sur le territoire du Nord Cotentin.

A partir du questionnaire, nous avons rencontré et échangé avec 22 adhérents à leur domicile. L'enquête a concerné en majorité des retraités propriétaires.

L'objectif de la visite était également de renforcer le lien social qui nous unit dans la CFDT RETRAITES.

Cette enquête révèle que la priorité des adhérents consultés est de rester le plus longtemps possible au sein de leur maison ou de leur appartement.

Sur l'adaptation de leur logement, les personnes précisent que des aménagements sont nécessaires mais elles ont besoin de conseils ou d'assistance. Les personnes vivent souvent seules mais sont entourées de leurs familles ou de leurs amis. Les

aides ménagères et soins médicaux sont régulièrement effectués mais ces visites n'empêchent pas la solitude qui est parfois difficile à supporter.

Dans la majorité des cas, le problème de l'accessibilité du logement est très localisé (Salle de bains – Accès aux escaliers – monte escalier et extérieurs).

La difficulté essentielle pour l'installation de ces équipements réside souvent sur l'anticipation. On reporte les délais. Il y a aura toujours le temps de faire les travaux et d'effectuer les démarches de prises en charge même si le logement devient dangereux pour la mobilité.

Le financement des travaux pose également une sérieuse préoccupation pour les personnes interrogées.

Si vous souhaitez obtenir les informations complètes sur cette enquête, vous pouvez contacter l'Union Locale des Retraités du Nord Cotentin 54/56 rue de la buaille 50100 CHERBOURG en COTENTIN

Pour la Commission sociale : Nathalie GIRARD et Alain GABELLIC

MANDATES CCAS

Les mandatés CCAS se sont rencontrés au siège de l'UCR à Paris. C'était une première du genre, Elle en appelle d'autres.

Huit militants mandatés dans les CCAS – CIAS- CLAS de notre UTR y ont participé. C'est insuffisant.

Dans la Manche, nous souhaitons que les retraités CFDT qui siègent, à divers titres, dans les CCAS se fassent connaître auprès de l'UTR Manche ou de l'ULR du secteur. Cela permettrait d'échanger sur les pratiques et les informations dans les différents CCAS. Des formations existent.

La journée s'est déroulée avec la participation de Dominique FABRE (secrétaire générale UCR), Gilbert GEROME (secrétaire-adjoint UCR), Jocelyne CABANAL (secrétaire nationale confédérale) et Benoit CALMELS (délégué général UNCCAS) et fut riche d'enseignements.

Nous avons, rapidement, constaté que les CLAS apparaissaient comme une spécificité de Cherbourg en Cotentin.

Nous représentons les personnes âgées dans ces structures mais nous défendons aussi l'intérêt général. L'action syndicale de

proximité doit être reconnue, comme l'action menée par l'UTR de la Manche contre l'instauration d'un ticket modérateur de l'APA. La CFDT, au travers de ses mandatés se doit de rester dans un esprit constructif. Le CCAS, c'est une gestion compliquée se heurtant à des contraintes budgétaires, à l'autoritarisme de certains maires. Bien souvent, il est laissé aux CCAS, surtout dans les petites communes, l'organisation des loisirs. Nous avons le sentiment qu'une politique solidaire envers les personnes âgées en difficulté n'est pas la priorité. Souvent, des mesures réglementaires en limitent la portée comme dans les communes de moins de 1500 habitants où le CCAS n'est pas obligatoire pour lesquelles aucune décision d'incitation à se regrouper en CIAS, permettant une action sociale intercommunale, n'a été prise.

Le CCAS doit travailler obligatoirement une thématique par an suite à l'analyse des besoins sociaux. Malheureusement, certains CCAS ne peuvent se permettre le coût d'un cabinet d'experts pour mener les études mais les universités, les IUT, par ailleurs demandeuses, sont en capacité d'effectuer

GLOSSAIRE

CLAS : comité local d'action social
CCAS : centre communal d'action sociale
UNCCAS : union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale
UTR : union territoriale des retraités
ULR : union locale des retraités
UCR : union confédérale des retraités
IUT : institut universitaire de technologie
EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
APA : allocation personnalisée d'autonomie
ABS : analyse des besoins sociaux



(Suite de la page 16)

de telles analyses. Cela peut déboucher sur la construction ou l'amélioration de structures sociales, permettre de cerner les enjeux de société.

Le « vivre ensemble » relève également du CCAS et l'intergénérationnel y prend toute son importance. Cette journée a permis d'échanger sur les difficultés et différentes pratiques au sein des CCAS. Cela a permis de créer des échanges sur des actions à mener (Organisation de la semaine bleue enquête sur les besoins des personnes isolées avec fourniture d'une enveloppe dite T pour la réponse)

Dans son intervention, Monsieur Benoit Calmels, nous a apporté un grand nombre de réponses. Il nous a alertés sur la précarité du budget de l'Etat. Il constate qu'un tiers des départements sont en cessation de paiement. L'action sociale ne doit pas en subir les conséquences. Il nous faut être vigilants.

A ceux qui prétendent "le social a un coût", l'UNCCAS répond "le social est un investissement". Monsieur Calmels rappelle que l'UNCCAS est disponible pour donner des conseils dans l'organisationnel, la méthodologie, etc.

Nathalie GIRARD - Jean-Noël FRIMAS

Développement/syndicalisation

Le développement est une tâche de longue haleine, ces dernières années le nombre d'adhérents a stagné ou peu évolué. Il est pourtant nécessaire de progresser, cela conditionne le fonctionnement de nos structures et nos capacités revendicatives.

Beaucoup de salariés adhérents C FDT partant en retraite ne connaissent pas le syndicalisme retraité et les revendications spécifiques retraités malgré de nouveaux outils mis en place ces dernières années :

- guide « préparer sa retraite »,
- formation « bientôt en retraite »,
- Kit du développement actuellement en expérimentation dans plusieurs régions.

Nous devons continuer nos rencontres avec les syndicats de salariés pour leur expliquer

l'utilité du syndicalisme retraite afin qu'ils sensibilisent leurs adhérents partant en retraite à poursuivre leur engagement à l'Union Territoriale des Retraités (UTR).

Un militant de l'UTR. a intégré la nouvelle commission développement mise en place par l'URI (Union Régionale Interprofessionnelle) suite au dernier congrès. La procédure de transfert des nouveaux retraités a été retenue par cette commission. Elle permettra de sensibiliser les syndicats de salariés lors du départ en retraite de leurs adhérents.

Ces quelques outils devraient nous permettre d'améliorer nos pratiques pour renforcer notre capacité à conduire notre action revendicative

Philippe Quoniam

Organisation de la sante en Normandie

La région

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le découpage des régions est passé de 26 à 17, dont 7 sont constituées par l'addition des régions actuelles. Ainsi donc est née la région Normandie. En matière de santé, **les agences régionales de santé** (ARS) Basse et Haute Normandie ont fusionné afin de former l'ARS Normandie, dont le siège est basé à Caen.

L'ARS a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé, de la prévention aux soins, et de l'accompagnement médico-social. Pour ce faire elle élabore un **projet régional de santé**(PRS) en s'appuyant sur la **conférence régionale de santé et de l'autonomie**(CRSA).

La CRSA créée par la loi hôpital patient santé territoire (HPST) de 2009, est un organisme consultatif, qui contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique régionale de santé. Elle peut faire toute proposition au directeur de l'ARS et elle rend des avis publics notamment sur le PRS.

Nous avons des représentants CFDT à la CRSA : Claude Lerenard, titulaire pour le département de la Manche. Des militants des autres départements normands complètent la représentation de la CFDT au sein de la CRSA. Le **schéma régional d'organisation des soins** (SROS) est un outil qui met en œuvre le (PRS).

Le département

La loi du 28 décembre 2015 relative à **l'adaptation de la société au vieillissement** (ASV) im-

pose la création dans tous les départements d'un **conseil de la citoyenneté et de l'autonomie** (CDCA), il est consultatif, il a pour mission d'assurer la participation des personnes âgées et des personnes handicapées à

Pour le département de la Manche, nous avons des représentants CFDT au CDCA qui sont Claude Lerenard comme titulaire et Guy Paviot comme suppléant

La loi de 2016 prévoit que l'ARS délimite des territoires de démocratie sanitaire, le directeur de l'ARS est en charge de constituer un conseil de territoire de santé sur chaque territoire. Le département de la manche est un territoire de démocratie sanitaire et à ce titre a un **conseil de territoire de santé** (CTS) avec des représentants. CFDT. Catherine Vivet en est la mandatarie titulaire pour les retraités CFDT de la Manche.

A retenir

ARS : agence régionale de santé

PRS : projet régional de santé

SROS : schéma régional d'organisation des soins

CRSA : conférence régionale de santé et de l'autonomie

ASV : adaptation de la société au vieillissement

CDCA : conseil de la citoyenneté et de l'autonomie

CTS: conseil de territoire de santé

Rédacteurs : Catherine Vivet , Claude Lerenard

Sortie Culturelle d'Avranches et Granville

D'un commun accord les UL d'Avranches et Granville ont décidé de «visiter ».....leurs propres villes. C'est ainsi qu'à mi-juin une vingtaine de personnes se sont retrouvées pour une visite guidée d'Avranches.

Le programme démarre par le quartier médiéval appelé "La Vieille Ville" ; empreint d'un passé prestigieux, on parcourt ses petites rues bordées de maisons impressionnantes et on nous parle des personnages illustres ou non qui les ont hantés, sont évoqués également au fil de la visite, la tribu des Abrincates.... Les ancêtres des ancêtres.

La deuxième partie de la visite nous emmène Place St-Gervais, au cœur du quartier latin, le centre de la ville où se situent la voie romaine, l'Hôtel Dieu, un reste de nécropole, des emplacements d'échoppes. En pénétrant dans la basilique, nous pouvons voir le célèbre crâne de St-Aubert.

A la fin du repas pris sous la coupole du « Littré », Pierre Gontier nous a fait le plaisir de nous parler de la situation géographique, politique et économique de la ville. Une ville de pe-

tite superficie avec seulement 8 000 h, entourée de communes qui peuvent être plus riches qu'elle et qui abrite bon nombre d'administrations, de lycées, collèges, écoles primaires, un hôpital important (la polyclinique étant à St-Martin juste à la limite), un commerce vivant, de l'artisanat, etc..., et qui a vocation à offrir services et loisirs.

Avranches est qu'il le veuille ou non, la tête de proue du sud Manche qui se déroule en passant par Ducey, Brécey, St-James, St-Hilaire, Sourdeval, Mortain.

Après le repas prolongé, nous nous sommes rendus au "Scriptorial" qui proposait une superbe exposition sur l'Egypte ; ceux qui ont passé le nez à la porte d'à côté on pu entrevoir les célèbres manuscrits baignant dans leur lumière bleue.

Fin de notre programme et conclusion : pour connaître sa ville et celle du voisin, il vaut mieux le faire à pied qu'en voiture. Pour 2017 nous nous retrouverons à GRANVILLE .

Marie-Ange Caruhel



Lors de nos réunions de formation de plusieurs jours, les stagiaires sont régulièrement accueillis à l'hôtel LUNOTEL. Il en est de même pour les responsables nationaux invités.

Voilà maintenant quelques années qu'Isabelle et Thierry LEVEQUE nous accueillent dans leur établissement du Rond-Point de la Liberté à Saint-lô.

Nous tenons à les remercier pour leur accueil.

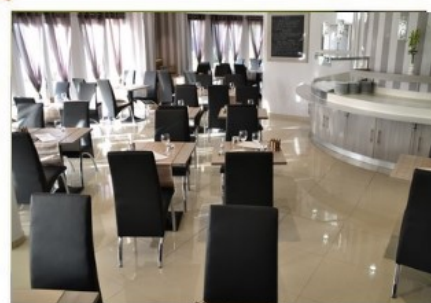
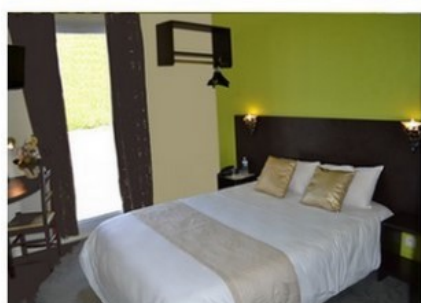
Le Bureau de l'UTR



HOTEL RESTAURANT LUNOTEL  Saint-Lô
au coeur de la Manche

Hôtel** - Restaurant LUNOTEL

Isabelle et Thierry LEVEQUE



130 Rue de la Liberté
50 000 SAINT-LO



Tél: (33) 02.33.56.56.56
Fax: (33) 02.33.56.19.19

Email: lunotel.saint-lo@orange.fr



Site: <http://www.hotel-lunotel-saint-lo.com>

PUBLICATION

Bulletin de l'UTR-CFDT de la Manche—54-56 rue de la Bucaille 50107 CHERBOURG EN COTENTIN

Directeur de la Publication—F MARIE—2 numéros par an Abonnement 5€ N° CPPP: en cours

Imp LFT 01 49 20 89 00